

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.557
19 juin 1990

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA CINQ CENT CINQUANTE-SEPTIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 19 juin 1990, à 10 heures

Président : M. Oswaldo de Rivero (Pérou)

GE.90-61686/6372A

Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol) : Je déclare ouverte la 557ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

La Conférence commence aujourd'hui l'examen des points 1 et 2 de son ordre du jour intitulés respectivement "Interdiction des essais nucléaires" et "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire". Cependant, en vertu de l'article 30 du règlement intérieur, tout représentant qui souhaiterait soulever une question ayant trait aux travaux de la Conférence peut le faire.

Je voudrais signaler, par ailleurs, que la Conférence tiendra, immédiatement après la présente séance plénière, une réunion officieuse sur le point 2 de l'ordre du jour que je viens de mentionner.

Est inscrit sur la liste des orateurs pour aujourd'hui le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, et je donne la parole au Ministre Batsanov.

M. BATSANOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous dire combien la délégation soviétique est satisfaite de vous voir présider actuellement la Conférence. J'escompte une coopération fructueuse avec vous, reflétant les relations chaleureuses qui existent entre nos délégations et nos pays. Nous estimons que les travaux de la Conférence sont dans de bonnes mains. Je voudrais aussi faire part de notre reconnaissance à l'Ambassadeur Kamal pour la dignité avec laquelle il a assumé, pendant les deux derniers mois, la charge passablement lourde de la présidence de la Conférence.

Comme c'est la première fois que j'interviens depuis le début de la session d'été, je voudrais saluer les chefs de délégation qui viennent d'arriver, nos nouveaux collègues l'Ambassadeur Adolf Ritter von Wagner de la République fédérale d'Allemagne, l'Ambassadeur I. Chadha de l'Inde et l'Ambassadeur Joaquín Pérez Villanueva de l'Espagne. Par ailleurs, nous notons avec grand regret que les Ambassadeurs Kamalesh Sharma et García de Velasco sont déjà partis, et que les Ambassadeurs Dimitar Kostov, István Varga, Luvsandorjiin Bayart et Tran Hoan sont nommés à d'autres postes et quitteront bientôt la Conférence. Je leur adresse mes vœux de prospérité, de santé et de succès dans leurs nouvelles fonctions.

La délégation soviétique a distribué à l'intention de la Conférence du désarmement le texte de la Déclaration des Etats parties au Traité de Varsovie qui a été adoptée à la réunion du Comité consultatif politique à Moscou, le 7 juin 1990, ainsi que le texte du communiqué sur cette réunion. Nous avons procédé à cette distribution en tant que pays organisateur de la réunion et conformément à la pratique établie. D'après ce que je crois comprendre, le secrétariat diffusera ces documents demain.

Je voudrais dire quelques mots pour présenter la Déclaration. Son adoption découle de l'évolution rapide de la situation en Europe et dans l'ensemble du monde. Grâce aux efforts concertés des Etats de l'Est et de l'Ouest, la menace de guerre s'est éloignée et on a commencé à démanteler le système de sécurité qui existait durant les années de la "guerre froide" et qui était fondé sur l'affrontement militaire et la confrontation des forces. Pour la première fois durant l'après-guerre apparaît une possibilité sans précédent de bâtir un monde qualitativement différent, non plus fondé sur les blocs mais sur des structures communes de sécurité européenne et générale.

(M. Batsanov, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Dans ces conditions, nous estimons que les éléments de confrontation qui figuraient, pendant les années antérieures, dans les documents du Traité de Varsovie et de l'Alliance de l'Atlantique Nord, ne correspondent plus à l'esprit du temps. Le caractère et les fonctions de ces alliances doivent être transformés afin que celles-ci puissent, pendant la période transitoire, s'acquitter des nouvelles tâches urgentes liées au désarmement et à la création d'un système de sécurité paneuropéen. Les alliances militaro-politiques doivent devenir peu à peu des organisations politico-militaires et, par la suite, exclusivement politiques.

C'est dans ce contexte que les participants à la réunion du Comité consultatif politique se sont fixé pour tâche de reconsidérer le caractère, les fonctions et les activités du Traité de Varsovie et de transformer celui-ci en un accord fondé sur une base démocratique entre Etats souverains et de droits égaux. Les Etats parties au Traité de Varsovie ont créé une commission provisoire de plénipotentiaires gouvernementaux qui présentera au Comité consultatif politique, d'ici à octobre de l'année en cours, des propositions concrètes appropriées. Ces propositions seront examinées par le Comité consultatif politique avant la fin de novembre.

Dans la Déclaration, les participants à la réunion considèrent également comme positives la tendance aux changements qui se manifeste au sein de l'OTAN ainsi que les mesures concrètes prises récemment par cette alliance. Nous attendons que ces progrès soient accélérés et approfondis, et qu'ils se traduisent par des changements importants correspondants dans les activités de cette alliance. Les Etats parties au Traité de Varsovie sont également prêts à coopérer de façon constructive avec les pays neutres et non alignés.

Je voudrais aussi mentionner tout particulièrement la partie de la Déclaration dans laquelle les Etats parties au Traité de Varsovie estiment qu'il faut mener à bien les pourparlers de Vienne sur les forces armées classiques et sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe pour que les accords correspondants puissent être adoptés à la réunion des dirigeants des Etats membres de la CSCE à la fin de cette année.

Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol) : Je remercie le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques pour sa déclaration ainsi que pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Je constate qu'aucune délégation ne souhaite prendre la parole maintenant. Comme il n'y a plus d'autres questions à examiner actuellement, je vais lever la séance, laquelle va être suivie d'une réunion officieuse sur le point 2 de l'ordre du jour. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le jeudi 21 juin, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 25.